



Conseil Syndical

Séance du
4 mars 2005 à 19h

COMPTE RENDU

Monsieur BAEUMLER démarre la séance, après vérification du quorum, en précisant que la séance de ce soir est principalement consacrée au budget primitif, comme l'ensemble des collectivités. Il salue l'ensemble des membres présents, en particulier Monsieur Heider représentant le Conseil Régional.

Il présente ensuite Melle Tatiana Rousseau, qui a rejoint l'équipe du Pays depuis le 1^{er} février, comme responsable du développement économique. Titulaire d'un diplôme de Sciences Po Bordeaux, section service public, et d'un DESS Management des Organisations et Entreprises de service public, elle était depuis 2002 responsable du service de Développement économique et de l'Emploi à la Ville de Vincennes. Elle a rejoint l'Est de la France pour suivre son conjoint, médecin militaire à Belfort depuis peu.

Il rappelle également que ce poste est financé par la Région Alsace à 100% la première année, 90% la seconde et 80% la troisième année. A l'issue de cette période de trois ans, un bilan sera établi avant de prolonger le poste. A ce jour, seul les Pays de Bruche Mossig Piémont et Thur Doller bénéficie d'un poste dédié au développement économique avec l'appui de la Région Alsace.

POINT 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2004

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER soumet à l'approbation du Conseil, le Compte rendu de la dernière séance.

Monsieur André MANIGOLD précise que le train touristique, outre l'aménagement de la piste cyclable, a également et largement contribué à acheminer le matériel et les matières premières lors de la construction du barrage de Michelbach.

Monsieur Jacques MULLER souhaite apporter des précisions quant à son intervention concernant le trafic des poids lourds dans la vallée de la Thur. Il propose la formulation suivante :

« Monsieur Jacques Muller intervient sur la question du transit des camions dans la vallée. Il fait d'abord remarquer que la réglementation actuelle n'est pas respectée, de jour mais plus encore de nuit : il souhaite que l'Etat se donne les moyens nécessaires afin de respecter l'interdiction en intensifiant les contrôles, sanctions à l'appui.

Il relève également que cette notion de « transit » est beaucoup trop laxiste puisque dès qu'un camion charge ou décharge en Alsace ou en Lorraine, il n'est plus considéré en « transit » et peut donc réglementairement passer par la vallée : il estime que le trafic des poids lourds dans la vallée doit être réservé à la desserte des entreprises situées dans les vallées « intra muros », côté alsacien et côté vosgien, et que tout le reste du trafic de poids lourds doit contourner le massif par les axes autoroutiers, tel que préconisé dans le CPER. Cela permettra de mieux désenclaver les entreprises qui travaillent dans la vallée.

Il souligne que le développement du projet de tram train contribue aussi à la redynamisation sociale de la vallée : c'est ce qui ressort du travail effectué dans le cadre du PLH. »

Après prise en compte de ces deux remarques, aucune autre observation n'étant formulée, **Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** soumet le compte rendu au vote :

➤ **Le compte rendu est validé à l'unanimité.**

Il propose également de désigner Mme Sonia LEVEQUE comme secrétaire de séance.

➤ **Le conseil approuve cette proposition.**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER fait également part au Conseil du courrier de Monsieur Pierre Marie Kolb, qui a décidé de quitter les instances du Pays Thur Doller. En effet, ses nombreuses responsabilités professionnelles l'obligent trop fréquemment à quitter la région, et donc ne lui permettent pas d'assurer pleinement ses responsabilités au sein de la Commission Economie qu'il présidait. Monsieur Baeumler rend hommage au travail de Pierre Marie Kolb qui a participé aux premiers pas du Pays. Il s'est notamment beaucoup battu pour obtenir l'accord de création du poste de Melle Tatiana Rousseau.

Il reviendra au Conseil de désigner lors de la prochaine séance le nouveau président de la commission économie qui aura en charge la concrétisation de notre politique économique, de mettre en place et d'accompagner les actions du Pays en la matière.

La Communauté de Communes du Pays de Thann devra également désigner un nouveau représentant pour siéger au sein de notre instance.

POINT 2 – CONTRAT DE PAYS

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER informe le Conseil qu'une signature des contrats de Pays cadre a été organisée par la région et l'Etat, le samedi 15 janvier 2005 à Sélestat. Il s'agit du document qui a été présenté au Conseil du 21 décembre 2004 fixant les volumes financiers pour 2005 et 2006 :

€ de l'Etat au titre du FNADT, soit 160 000 € au titre des crédits de fonctionnement -animation incluse- et 235 000 € au titre des crédits d'investissement

€ et de la Région au titre de la Dotation Globale des Pays, soit 259 100 € pour l'animation générale, l'ingénierie et les actions et 388 650 € pour les équipements structurants du Pays.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER souligne également la couverture presse de cet événement exceptionnel, qui réunissait l'ensemble des structures de Pays d'Alsace avec les représentants de l'Etat et de la Région, à l'exception de France 3 qui n'était pas présent .

A ces crédits d'investissement, il faudrait également rajouter des crédits inscrits dans le contrat Vosges Haut Rhinoises, dossier piloté par le Parc. Une proposition de l'ordre de 200 000 euros pour notre territoire a été faite au Parc des Ballons et ses partenaires financiers, la validation officielle de ce contrat doit néanmoins encore être faite.

Sur la base de ces propositions, il revient maintenant au Pays Thur Doller de faire des propositions d'actions qui seront soumises à l'Etat et à la Région. Nos premières propositions, présentées avec un appui important de notre Sous Préfet Monsieur Balloux, ont globalement été retenues.

Le programme d'actions associé au contrat n'est pas totalement figé, il fera l'objet d'ajustements au début de l'année 2006, au moment de l'élaboration du budget primitif 2006.

Aussi, c'est de l'ordre de 800 000 euros d'investissement sur 2 années que pourraient bénéficier nos deux vallées pour mettre en œuvre leur projets, citons en particulier :

- € La zone d'activités d'Aspach le Haut
- € La restructuration de la friche de Boussac à Wesserling
- € La zone communautaire de la Doller
- € Le parc des Rives de la Thur
- € Télé Doller
- € Le bâtiment des jardins d'Icare
- € Le pôle patrimonial de Cernay Communauté
- € La grange Burcklé de Masevaux
- € Et bien sur le pôle Formation de Vieux Thann.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER précise avoir eu confirmation de ces projections ce matin encore de la part du Directeur de la Direction de l'Aménagement et de l'Animation des Territoires.

Il demande ensuite à Mme Sonia LEVEQUE de commenter rapidement le tableau synthétisant le projet de programme d'actions 2005-2006 du Pays Thur Doller distribué en séance.

POINT 3 – BUDGET PRIMITIF 2005

Dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2005, **Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** informe le Conseil du souhait du comité de direction de maintenir la contribution des Communautés de Communes au niveau de celle de 2004, avec néanmoins une petite majoration d'environ 5 %. C'est dans cet esprit, que le BP 05 a été conçu. Il souligne également que dans cet objectif, certaines actions inscrites dans le programme d'actions du contrat ont été réajustées afin de maintenir le niveau de contribution des intercommunalités.

Monsieur Jean Paul OMEYER, Président de la commission des Finances rappelle qu'un premier appel de fonds (50% du montant de 2004) auprès des communautés de communes a été fait en janvier, afin de donner au Syndicat un volume de trésorerie nécessaire pour pourvoir aux premiers mois de 2005. Le second appel de fonds sera effectué plus tard, après validation de vos différents budgets respectifs.

Monsieur Jean Paul OMEYER invite ensuite le Conseil à prendre connaissance des documents budgétaires dont il donne lecture. Le BP 05 en nomenclature M14 est distribué en séance.

Monsieur Antoine FABIAN s'interroge sur la méthode de travail qui consiste à rédiger par avance les projets de délibérations, à les joindre au dossier de séance, puis en donner lecture in-extenso..

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER lui indique que cette procédure est en place à la Ville de Thann, à la Communauté de Communes, à la Région Alsace. Elle a l'avantage de connaître le texte qui sera réellement repris dans la délibération, évitant ainsi des écarts importants entre les débats en conseil et le contenu des délibérations comme cela s'est déjà vu par le passé. En outre, cela produit un gain de temps.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER soumet au vote le budget 2005.

- **Le Budget 2005 est voté à l'unanimité moins une abstention (Monsieur Antoine Fabian)**

POINT 4 – ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur Jean Paul OMEYER présente les trois points pour lesquels le Conseil est sollicité :

4a) Conférence sur les enjeux énergétiques du XXIème siècle par Monsieur Olivier Sidler.

Il s'agit en fait de modifier la décision du 15 octobre 2004, où les frais d'hébergement étaient à la charge directe du Syndicat Mixte. Le montant total de la prestation, tous frais compris s'élève donc à 1 500 € HT. Le projet de convention est joint au dossier de séance.

Cette conférence a eu lieu le 25 février dernier au Lycée du Bâtiment à Cernay. Elle a fait salle comble. Les personnes présentes ont relevé la qualité de la prestation de l'intervenant.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER sollicite l'avis du Conseil pour la prise en charge de la prestation de Monsieur Sidler

- **Le conseil –à l'unanimité- approuve les termes de la convention et autorise le Président ou son représentant à la signer.**

4b) Conférence du Clic sur « Quelles relations avec un parent dépendant ».

L'ensemble des frais relatifs à cette manifestation (location de la salle et coût de l'intervenant) s'élèvent à 120 €.

- **Le conseil –à l'unanimité- approuve cette proposition.**

4c) La 4ème édition des Journées des Energies Renouvelables de Saint Amarin, les 14 et 15 mai 2005.

Monsieur Jean Paul OMEYER indique que le Syndicat Mixte a été saisi d'une demande de subvention pour l'édition 2005 des Journées des Energies Renouvelables.

Cette demande a été vue en commission environnement, habitat et cadre de vie, le mardi 23 février, qui a donné un accord favorable. La commission a souligné que cette manifestation ne relève plus du champ de l'aide au démarrage d'actions innovantes (3 ans maximum), mais de la volonté du territoire de développer et promouvoir les énergies renouvelables en Thur Doller.

L'aide sollicitée concerne la manifestation et l'organisation, pour le compte du Conseil du Développement, d'une conférence, le vendredi 13 mai, par un représentant des Eco Maires.

Monsieur Pierre WALTER, se réjouit de voir figurer le budget prévisionnel 2005 en document joint. Il s'interroge sur le coût de la main d'œuvre, chiffrée à 6 000 €, alors que la manifestation est portée par une structure associative, donc bénévole. Il souhaiterait également avoir connaissance du bilan 2004.

Monsieur Jean Paul OMEYER lui indique que les services sont en possession du bilan 2004 et que ce dernier sera joint au compte rendu.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER soumet le projet de subvention au Conseil.

- **Le conseil, moins une abstention (Pierre Walter), approuve la subvention de 2 500 euros à Thur Ecologie Transport pour les Journées des Energies Renouvelables 2005.**

POINT 5 – QUESTIONS DIVERSES

5a) Séminaire « Quel tourisme en Thur Doller pour demain ? »

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER rappelle aux membres du Conseil, que le 8 mars prochain, outre qu'il s'agit de la journée de la femme, ce sera également un moment important pour notre développement touristique. Les professionnels et acteurs du tourisme sont en effet conviés à partager des idées et propositions à Storckensohn, à retenir un axe de travail à partir des propositions qui ont été faites par le cabinet Planeth. Cette journée s'inscrit dans l'élaboration d'une stratégie touristique commune à nos quatre intercommunalités. Il se dit confiant, déjà une soixantaine de personnes se sont annoncées.

Monsieur Jean Paul HEIDER prie le Président de bien vouloir excuser son absence, étant déjà pris par ailleurs et ayant réceptionné l'invitation très tardivement. Mme Sieffert devrait y participer.

5b) Rencontres Culturelles et artistiques du Pays Thur Doller, les 29 et 30 avril 2005.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER informe le Conseil de l'organisation de cette manifestation, piloté par le groupe de travail culture du Conseil de développement. Elle aura lieu à l'Espace Grün. Les partenaires ont été largement invités à participer aux rencontres, dont les objectifs sont de mieux se connaître.

Il encourage les conseillers à transmettre l'information à leur partenaires associatifs, il reste encore quelques places. Sur 50 stands envisagés, une trentaine est déjà attribuée.

Monsieur Jacques MULLER souhaite savoir quelles informations ont été communiquées aux associations.

Monsieur Ludovic PHILIPPE précise qu'ils ont été destinataires d'un cahier des charges très complet expliquant la manifestation, son déroulement et ses modalités de participation.

5c) Mise en ligne du site internet du Pays Thur Doller et de sa plate forme de service aux associations.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER annonce que le site du Pays est en phase de validation. Il sera mis en ligne à compter du 1^{er} avril prochain. Les pages, ni les textes n'étant figés, ils pourront évoluer en fonction de l'avancée du Pays et de vos éventuelles remarques. Il faut souligner que ce site comprend en son sein une spécificité : la plate forme de service aux associations.

www-pays-thur-doller.fr

5d) Formation des bénévoles associatifs

Mme Sonia LEVEQUE indique qu'une action de formation des bénévoles associatifs est initiée par la Région Alsace en partenariat avec trois territoires : Saverne, Sélestat et Thur Doller. Il s'agit dans un premier temps d'identifier sur ce territoire les besoins en formation pour les bénévoles associatifs. La région, dans un second temps recherchera les prestataires correspondants. Les premières actions pourraient démarrer à partir d'octobre 2005. Elle encourage les conseillers à diffuser largement l'information autour d'eux.

Monsieur Antoine Fabian se réjouit de cette initiative. Il précise que la Communauté de Communes du Pays de Thann a déjà fait une action similaire, qui avait remporté un franc succès. Il faut se rapprocher du service de développement local de la CCPT. Certaines structures associatives périclitent suite à un défaut de passage de

relais entre dirigeants. On ne s'improvise pas comme président d'une structure associative. Cette action, ainsi que la plate forme de service vont rendre service à la vie associative et c'est une bonne chose.

5e) Plan de cohésion sociale

Le Plan de cohésion social de la loi dite Borloo prévoit la mise en place de Maisons de l'emploi, au nombre de 300 en France. Ce concept s'appuie plus sur une logique de mise en réseau des acteurs de l'emploi (dans une vision élargit) que sur l'existence d'un bâtiment en pierres.

Sur Thur Doller, ce partenariat, cette synergie existent déjà, il nous faut faire état de cette réalité. C'est dans cet esprit, que le Pays Thur Doller a fait une lettre d'intention au Préfet du Haut Rhin. Pour poursuivre ce travail, une réunion est prévue le 23 mars prochain, avec les principaux partenaires de la future maison de l'emploi Thur Doller afin d'argumenter et conforter notre déclaration d'intention.

Dans l'hypothèse de 300 maisons de l'emploi, cela fait en moyenne 3 par département. S'il paraît probable d'en créer une à Colmar et une à Mulhouse, où serait la troisième ?? Va-t-on nous demander de nous rapprocher d'autres territoires limitrophes ? Si cette optique semble difficile à envisager, il ne faut cependant pas l'exclure.

Monsieur Antoine FABIAN indique qu'il existe déjà une maison de l'emploi à Belfort qui propose un guichet unique. Ce n'est donc pas une nouveauté en soi.

Monsieur Michel HABIB précise que le lieu unique est une étape importante mais pas suffisante, car il faut tout un réseau de partenaires qui collaborent pour offrir les meilleurs services aux usagers.

5f) Haut débit

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER fait part d'une réunion qu'il organise le 18 mars prochain, concernant l'arrivée du Haut Débit sur le territoire via la délégation de services public mise en place par le Conseil régional.

Monsieur François TACQUARD soulève l'absence de desserte en Haut Débit de la Haute Vallée de la Thur. Saint Amarin est le seul bourg centre du massif vosgien à ne pas être concerné par ce projet. Il en est de même de la CHIC dont sont exclus les acteurs culturels de la vallée.

Monsieur Jean Paul HEIDER confirme que les représentants des intercommunalités ne sont pas associés directement à la Charte d'Initiative Culturelle.

Conseil de développement

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER donne ensuite la parole à Monsieur Joseph Binder, Président du Conseil de Développement.

Monsieur Joseph BINDER remercie le Conseil Syndical pour son soutien aux actions initiées par le Conseil de développement comme la conférence sur les énergies renouvelables ou les rencontres culturelles.

Il souligne également, que lors de la lecture de la délibération budgétaire, les remboursements des frais de déplacements des élus a été cité. Il relève que les membres du Conseil de développement sont tous bénévoles et suggère que ces derniers puissent également bénéficier des défraiements. Il évoque également la couverture des membres du Conseil de développement en cas d'incident : existe-t-elle une assurance qui couvre ce type d'évènements ?

Monsieur Jean Pierre OMEYER informe Monsieur Binder que le texte associé à la délibération budgétaire est rédigé selon les bases standard du code général des collectivités territoriales, mais aucun élu du Pays ne bénéficie de défraiement, ils sont tous bénévoles. Concernant les assurances, les activités du Conseil de Développement ont été prises en compte lors de l'élaboration du contrat d'assurance. A partir du moment où une convocation existe, le déplacement est couvert.

Monsieur Antoine FABIAN précise qu'il est préférable que chaque personne ait en sa possession une copie de l'attestation d'assurance en question.

Plus personne n'ayant d'observations ou de suggestions, **Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** propose de conclure la séance qui a été menée en un temps record d'une heure environ. Il souhaite à toutes et à tous une bonne soirée et un excellent week end.

Pièces jointes :

- € Liste de présence
- € Bilan 2004 des Journées des Energies Renouvelables

